

<b>Zeitschrift:</b>	Pionier: Organ der schweizerischen permanenten Schulausstellung in Bern
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Permanente Schulausstellung (Bern)
<b>Band:</b>	14 (1893)
<b>Heft:</b>	8
<b>Artikel:</b>	L'école annexe ou école d'application [Teil 1]
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-258709">https://doi.org/10.5169/seals-258709</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Bureau d'éducation entretient en Alaska quinze écoles publiques avec vingt maîtres pour huit cent soixante-douze élèves, et il subventionne quatorze écoles confessionnelles qui reçoivent mille soixante-neuf élèves. C'est beaucoup trop peu encore, puisqu'on calcule qu'il y a huit mille enfants en âge scolaire. Sous ces glaces de pôle, la civilisation avance. J'ai vu un journal d'Alaska, l'*Étoile du Nord*; j'ai vu les photographies des écoles de ces petits Esquimaux; j'ai lu avec un intérêt bien cordial et bien ému leurs devoirs scolaires, leurs pages d'écriture, bien propres et correctes, leurs problèmes, leurs narrations, de petites lettres naïves, écrites par les petits garçons et les petites filles de Karluk, Unga, Ufognac, Kadiak, Hoonak, Kilisnoo, Hydak, Anvik, etc. Cherchez un peu sur la carte ces points perdus où nous avons des frères, où des petits enfants vont joyeusement à l'école, où des femmes de cœur se donnent à la douce et difficile tâche de les bien élever. La petite Petruska, d'Anvik, écrit, le 7 janvier: „Hier il faisait froid; aujourd'hui, il ne fait pas froid; quelquefois il fait très froid et des hommes morts. En été quelquefois des hommes couchent dans le canot.“ Toutes les idées de cette petite tournent autour du thermomètre.

Les Américains, gens d'affaires et de dollars, sont en même temps épris de l'école: les uns par mode, par habitude, par entraînement; les meilleurs par humanité; les sages par patriotisme et par prévoyance. Des glaces de l'Alaska aux luxuriances de la Floride, l'école a une place d'honneur dans les préoccupations des citoyens. Les salles innombrables qu'ils ont données à leur Exposition scolaire dans les bâtiments de la „Foire du monde“ en sont une preuve de plus. Peut-être aurons-nous quelque chose d'intéressant à leur montrer; nous aurons à coup sûr beaucoup de choses à voir et à recueillir chez eux, ne fût-ce que cet intérêt de tous à l'éducation des générations futures.

*Jules Steeg.*

---

### L'école annexe ou école d'application.

L'organisation de l'école annexe est une œuvre difficile. Qu'est-ce, en effet, que l'école annexe?

Une sorte d'atelier où des élèves-maîtres, apprentis instituteurs, s'exercent à l'éducation de l'enfance; une école d'apprentissage où l'on travaille sur un objet infiniment précieux, l'âme enfantine, en appliquant les principes, les méthodes et les procédés de la pédagogie.

Mais, en général, dans toute école d'apprentissage, la matière première est plus ou moins sacrifiée: ce qui importe et ce qu'on recherche, c'est l'habileté des apprentis. Il n'en peut être de même à l'école annexe. Quelque prix qu'on attache à l'éducation professionnelle des instituteurs, on n'a pas le droit d'y sacrifier l'intérêt du plus médiocre des élèves.

On peut gâcher du bois ou du fer. Il faut respecter l'enfant, qui est une personne morale. Le déformer volontairement serait un crime. Négliger, si peu que ce soit, la culture de ses facultés, même en vue d'une fin utile, c'est encore une faute grave.

Comment donc satisfaire en même temps à l'éducation professionnelle des jeunes gens qui enseignent, et à l'éducation générale des enfants qui sont enseignés?

Voilà précisément la première difficulté.

En voici une seconde, non moins importante.

Ces apprentis instituteurs sont aussi des écoliers. Ils sont même beaucoup plus écoliers qu'apprentis. Leur service à l'école annexe ne dure guère, au total, et ne peut durer, que deux ou trois mois, sur trois ans de séjour à l'école normale. Ils reçoivent dix fois plus de leçons qu'ils n'en donnent, et le souci de leur instruction proprement dite l'emporte nécessairement sur celui de leur apprentissage.

Comment donc les intéresser au travaux de l'école annexe? Et comment les y faire participer d'une façon suffisante, sans nuire au succès de leurs études?

Il n'est guère, on le voit, de problème plus complexe. Aussi ceux qui l'abordent ne sont-ils guère d'accord sur la meilleure solution qu'il comporte.

Voici l'école d'application telle que je la conçois, non pas idéale, mais vraiment réalisable, si je ne m'abuse. Je ne l'ai jamais rencontrée telle que je vais la décrire, mais je ne désespère pas d'en avoir, quelque jour, un exemplaire sous les yeux.

I. Cette école est vraiment une annexe de l'école normale, comprise dans cet établissement, à portée des élèves-maîtres et des professeurs, sous la haute main du directeur. J'admetts difficilement qu'on la transporte dans une école de la ville.

Je n'ignore pas les arguments qu'allèguent les partisans de cette séparation, et je conviens qu'ils ont de la valeur. Mais ils ne sauraient l'emporter, à mon sens, sur les raisons qui suivent. Quel directeur d'école publique sur qui pèsent, dans les villes, de si lourdes

responsabilités, aurait le temps, les moyens et la volonté de suivre les élèves-maîtres, jour par jour, du matin au soir, dans leurs leçons et leurs exercices ; de les reprendre dans leurs fautes et leurs maladresses ; de leur donner le comment et le pourquoi de chaque mesure scolaire ; de faire appel sans cesse à leur bon sens, à leur réflexion, et de les inciter constamment à de nouveaux efforts ? Quel directeur d'école élémentaire pourrait ou voudrait discuter avec le directeur de l'école normale sur la valeur des méthodes d'enseignement et des règles d'éducation, sur l'accord possible entre la pratique et la théorie, sur les essais à tenter et les réformes à entreprendre, de telle sorte qu'il n'y eût point de contradiction choquante entre les instructions de l'école normale et les procédés de l'école d'application ? On réplique, il est vrai, que les directeurs d'école annexe ne le font guère plus aujourd'hui que ne le feraient demain les directeurs d'école communale. Mais c'est une erreur, si j'en juge par ce que j'ai vu. En tout cas, la chose est possible aux premiers, et ne l'est vraiment point aux seconds. Les uns, sous les ordres du directeur de l'école normale, se soumettent, en fin de compte, à sa volonté, en cas de conflit d'opinion. Les autres, ne l'ayant pas pour chef, s'affranchiraient vite, au besoin, de sa tutelle pédagogique. En somme, le système ordinaire permet l'unité de direction intellectuelle et morale dans l'éducation des élèves-maîtres. Qui oserait attendre, de l'autre système, ce résultat si nécessaire ?

Il importe donc que l'école annexe fasse partie de l'école normale \*) .

II. Il convient, en outre, qu'elle soit une école *modèle*. A l'ordinaire, elle est plus mal installée que la moyenne des écoles publiques : n'est-ce pas une chose inconcevable ? J'en connais qui sont étroites, humides, malpropres, sans préau couvert, sans gymnase, indigentes de matériel et de mobilier. La faute en est à qui ? Je n'en veux rien savoir ; ce n'est pas ici le lieu d'établir les responsabilités. Je demande seulement si l'école annexe ne devrait pas être la mieux aménagée et la mieux outillée du département ? Ne faudrait-il pas qu'elle restât, dans la mémoire de tout instituteur, comme un idéal de propreté, de bonne hygiène et de bonne tenue, de simplicité élégante et d'ornement discret, offrant

---

\*) On réunirait peut-être les avantages des deux systèmes par quelques visites des élèves-maîtres aux meilleures écoles de la ville et des villages voisins.

sinon un luxe inutile de meubles et d'instruments scolaires, au moins ce qu'il est désirable et possible de voir aujourd'hui dans une bonne école de village? D'autre part, il est indispensable que son organisation soit en parfaite conformité avec les règlements administratifs et les instructions officielles, et que l'élève-maître retrouve, dans la discipline et les méthodes, l'application intelligente de ce que prescrit la meilleure pédagogie.

— C'est un rêve! dites-vous. — Eh non; si chaque directeur d'école normale le voulait bien, c'est-à-dire avec opiniâtreté, et si son chef immédiat lui prêtait, en cette occurrence, une aide efficace, l'école annexe, j'en suis convaincu, deviendrait bientôt ce qu'elle doit être, une école modèle.

A une condition pourtant, c'est que son directeur spécial fût intelligent, de bonne volonté, et vraiment instituteur.

(La fin prochainement.)

---

### **Knabenarbeitsunterricht.**

*Glarus.* Mit dem eben abschliessenden Schuljahre endigen auch die über den Winter stattgehabten Kurse für Knabenhandarbeit. Ein kurzer Bericht möge über unsere diesbezügliche Thätigkeit im verflossenen Halbjahre Rechenschaft geben.

Als Fortsetzung der im vorletzten Winter erteilten Kurse erhielt eine erste Abteilung von neun Schülern Unterricht in Kartonnagearbeiten. Die hierbei angefertigten Gegenstände waren folgende: 1. Schäcktelchen mit Facheinteilung; 2. Schachtel mit schrägen Seiten; 3. Photographierrahmen zum Stellen; 4. Heftmappe mit Klappdeckel; 5. Bureauschachtel; 6. Wandtasche.

Neben dieser Abteilung erhielt eine andere, 18 Teilnehmer zählend, den ersten Unterricht in Kartonnagearbeiten. Diese führte nachfolgende Arbeiten aus: 1. Couvert in Bankpapier; 2. Aufziehen eines Stundenplanes; 3. Mineralschäcktelchen; 4. Schreibheft; 5. einfache Zeitungsmappe; 6. Vexiermäppchen; 7. kleines Photographierähmchen; 8. sechsseitiges Körbchen; 9. Mappe mit Täschchen und Klappdeckel; 10. Federschachtel zum Ausziehen.

Jede dieser beiden Klassen erhielt ihren Unterricht je Samstags von 12—2 und 2—4 Uhr; im ganzen etwa in 45 Stunden. Die Schüler rekrutierten sich aus den mittlern und oberen Primarschulklassen.